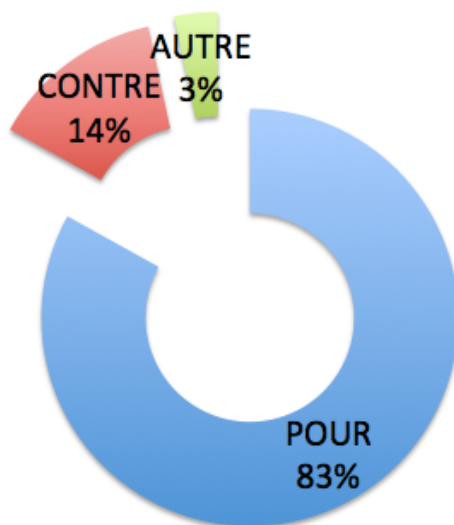


CONSULTATION 1 : POUVOIR D'ACHAT.

(Du 13 au 31 juillet 2022)

Synthèse des résultats.

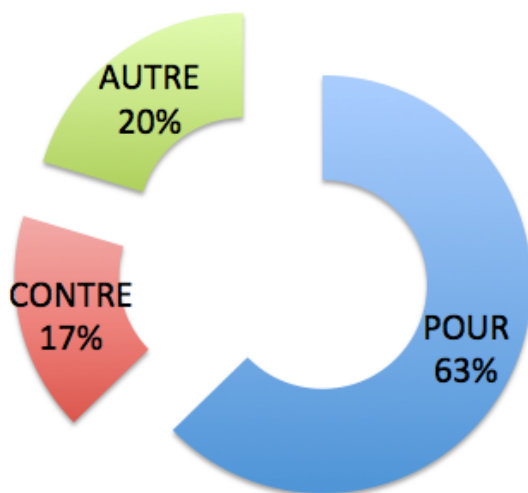
1/ La prolongation du bouclier tarifaire jusqu'à fin 2022. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(Pour rappel : cette mesure permet de limiter la hausse des prix du gaz et de l'électricité. A titre d'exemple, la hausse du Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité (TRVE) aurait été de 35.4% sans le blocage à 4%).

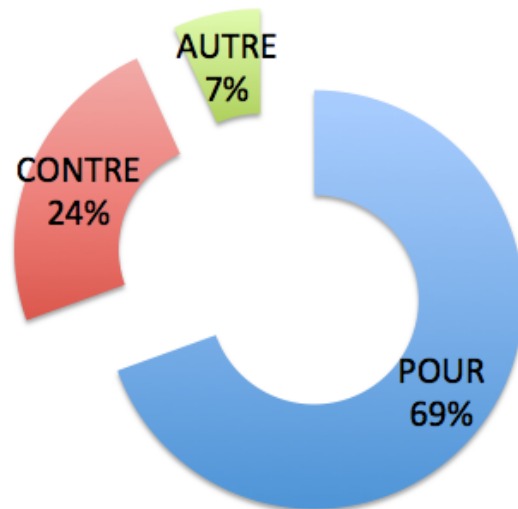
2/ Le prolongement de la ristourne de 18 centimes sur le prix du carburant jusqu'à fin août, puis une diminution progressive de cette aide (12 centimes en octobre, 6 en novembre, pour une extinction au 1er décembre 2022...). Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(À savoir : A partir du 1er octobre, cette ristourne serait remplacée par une indemnité carburant allant jusqu'à 200 €, plus ciblée et sous conditions de ressources, au bénéfice des Français (salariés, apprentis, agents publics, indépendants) qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour aller travailler. 11 Millions de foyers seraient concernés, avec une majoration de 50% (soit jusqu'à 300 €) pour les Français qui travaillent à plus de 30 km de chez eux, ou parcourent plus de 12 000 km /an dans le cadre professionnel)

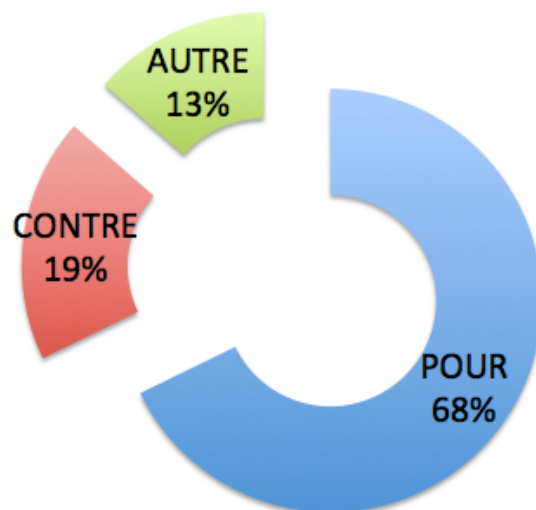
3/ La suppression de la redevance TV dès 2022, tout en assurant le financement de l'audiovisuel public. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(Pour information : cette mesure s'inscrirait dans la continuité de la suppression de la Taxe d'habitation. Cette dernière a permis un gain moyen de 590 € /an aux 80% des ménages pour qui elle est totalement supprimée depuis 2020. La suppression de la redevance TV permettrait un gain de pouvoir d'achat supplémentaire de 138 €, dès cette année).

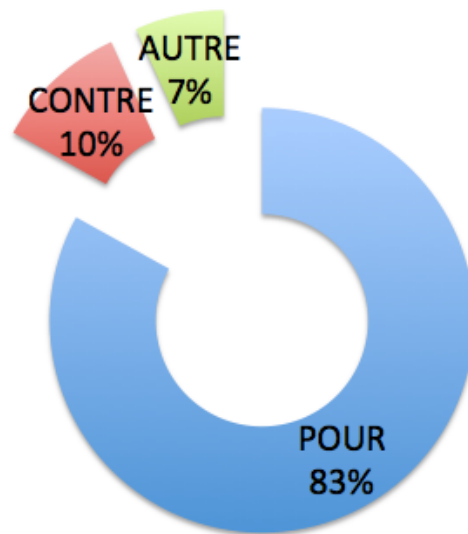
4/ Le triplement de la « Prime Macron » permettant le versement d'une prime allant jusqu'à 6 000 € défiscalisés (au lieu de 2000 € aujourd'hui). Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(À savoir : 5 Millions de salariés en ont profité en 2019, 6 Millions en 2020, pour un montant moyen de 506€. Pour rappel, nous souhaitons, durant ce quinquennat, conditionner le versement de dividendes aux actionnaires à un partage des richesses dans l'entreprise. Cette "Prime Macron" peut en être un outil).

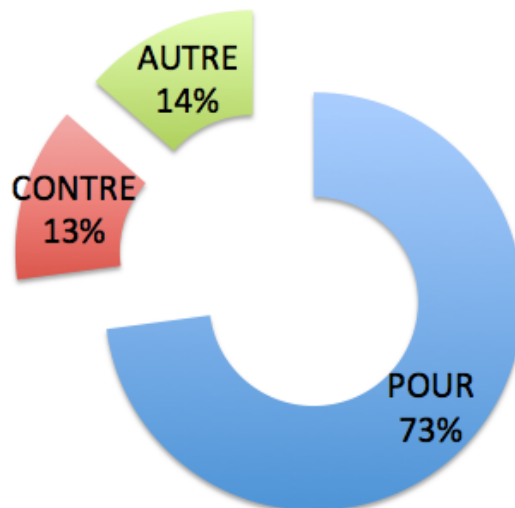
5/ La revalorisation des retraites de 4% dès cet été, s'ajoutant aux 1% de revalorisation de janvier 2022. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(Concrètement : pour une personne qui a une pension de 1200 €, c'est 60 € de plus par mois. A noter que l'augmentation de 4% concernerait également les minima sociaux (RSA, AAH...), la Prime d'activité et les allocations familiales. Les bourses étudiantes augmenteraient également de 4%, à la rentrée).

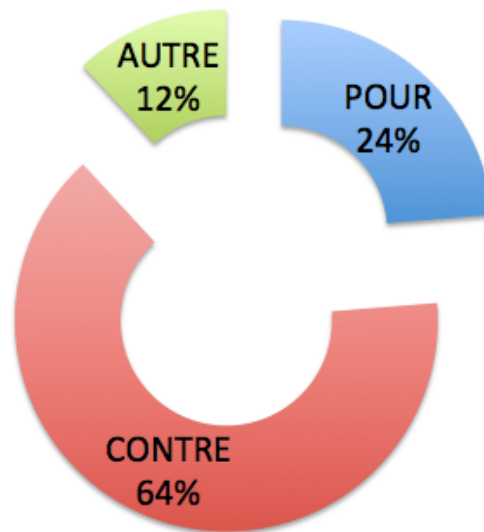
6/ Le versement d'une aide alimentaire d'urgence d'un montant de 100 € (+ 50 € par enfant à charge) à la rentrée pour les ménages les plus modestes et les étudiants. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

(Pour information : 8 Millions de foyers seraient concernés. Plus complexe à mettre en place, un chèque alimentaire pourrait voir le jour en 2023. Par ailleurs, le repas à 1 € opéré par les CROUS, pour les étudiants précaires, serait maintenu durant toute l'année universitaire 2022-2023).

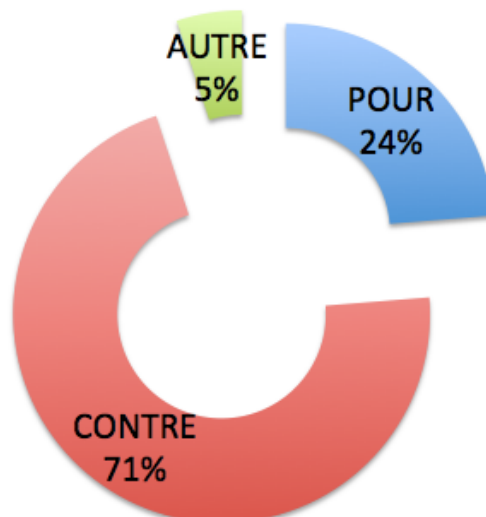
7/ La droite républicaine propose notamment d'annuler la hausse de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) décidée lors du précédent quinquennat. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

Nous y sommes opposés car cette mesure a permis, dès 2018, d'alléger les charges pesant sur le travail (suppression des cotisations chômage et maladie) en basculant une partie du financement de la protection sociale vers la CSG. Une mesure qui a permis un gain de pouvoir d'achat d'environ 250€ /an pour un salarié au SMIC.

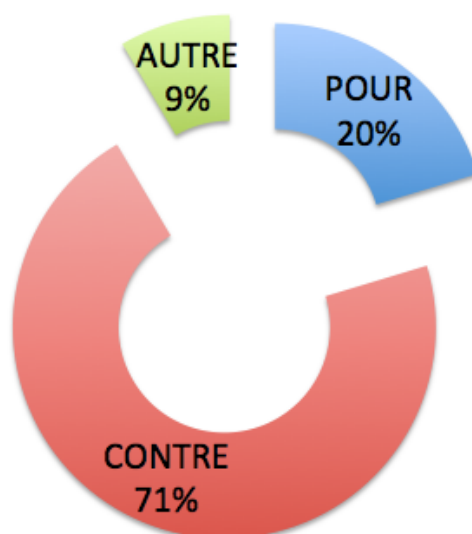
8/ L'extrême gauche et ses alliés proposent notamment de porter le SMIC à 1500€. Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

Nous y sommes opposés car cette mesure mettrait en difficulté grand nombre d'entreprises, notamment les TPE/PME fortement présentes dans les territoires. Par ailleurs, elle détruirait à terme de nombreux emplois, notamment les moins qualifiés. A ce mécanisme, nous préférons la Prime d'activité que nous avons revalorisée : financée par l'Etat, elle a permis l'équivalent d'un 13ème mois depuis 2019 (+90€/mois) pour un salarié payé au SMIC. De plus, nous prévoyons de revaloriser la Prime d'activité à hauteur de 4% au même titre que les minima sociaux, dès cet été ; cumulée à la revalorisation automatique du SMIC de 1,8% en avril, cela permettra de se rapprocher des 1500 € sans mettre en difficulté les entreprises - Exemple : 1450 € net /mois pour un célibataire sans enfants au SMIC.

9/ L'extrême droite propose notamment la baisse de la TVA de 20 à 5,5% sur le gaz, le fioul et l'essence « en tant que bien de première nécessité ». Vous êtes :



Les précisions qui étaient apportées :

Nous y sommes opposés car cette mesure pérenne serait coûteuse pour les finances publiques, profiterait sur la durée à des personnes qui n'en ont pas forcément besoin, et ne serait pas pertinente (notamment du point de vue écologique) une fois que le cycle inflationniste touchera à sa fin.

Mon commentaire :

Sur les mesures :

-> Concernant le bouclier tarifaire : Il a bien été prolongé jusqu'à fin 2022 (83% d'entre vous y étaient favorables), allant jusqu'au 1er février 2023 pour l'électricité. Il sera reconduit en 2023, avec une hausse des tarifs de gaz et d'électricité qui sera limitée à 15 % (au lieu de 4% en 2022). Une participation plus importante demandée, cohérente avec la logique de sobriété, nécessaire pour préserver les finances publiques tout en continuant de protéger les Français et accompagner les plus modestes. Ce bouclier concernera tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes.

-> La ristourne de 18 centimes / litre de carburant à la pompe (laquelle vous souhaitiez à 63% son prolongement sous conditions) est passée, grâce au débat parlementaire, à 30 centimes le 1er septembre pour une durée de 2 mois. Celle-ci passera à 10 centimes du 1er novembre au 31 décembre. Peut s'ajouter la remise proposée par le fournisseur « Total Energies » : 20 centimes jusqu'au 31 octobre, puis 10 centimes du 1er novembre au 31 décembre. L'objectif était d'obtenir un prix du litre de carburant aux alentours de 1.50€.

-> Les autres mesures (suppression de la redevance TV, triplement du plafond de la Prime Macron rebaptisée « Prime de Partage de la Valeur », revalorisation des retraites et des minima sociaux, aide alimentaire d'urgence...) ont toutes été adoptées. Elles avaient recueilli votre large approbation (73% en moyenne).

Sur les commentaires :

-> La préoccupation écologique s'est largement exprimée. Je pense pouvoir dire qu'elle est aujourd'hui partagée par une grande majorité des Français, et peut-être encore davantage après l'été que nous venons de passer : fortes chaleurs, incendies et sécheresse, pénurie d'eau... Deux urgences s'affrontent : l'urgence écologique d'un côté, et la nécessité de se déplacer, de se chauffer, dans le contexte inflationniste que nous connaissons de l'autre... Les mesures conjoncturelles qui sont prises (comme la subvention aux carburants), ne remettent pas en cause les objectifs de transition écologique ; Ce n'est pas une rupture qu'il nous faut opérer : elle conduirait à éloigner les Français de l'action et pénaliserait les plus modestes, alors qu'il nous faut entraîner toute la société pour une réussite collective. Nous devons au contraire accélérer la transition, à l'image de la rénovation thermique des logements (plus de 750.000 rénovés l'an passé grâce à Ma Prime Rénov') ou l'électrification du parc automobile (9,8 % du marché automobile hexagonal en 2021 contre 1,8 % en 2018), tout en réaffirmant une sobriété qui apparaît aujourd'hui nécessaire à plus d'un titre. Nécessité d'un mix énergétique, il faut activer tous les leviers. On en a besoin pour la souveraineté énergétique du pays.

-> Certaines interpellations appelaient à des mesures catégorielles, en fonction de professions ou de statuts par exemple. Il me semble important d'appuyer sur la nécessité de protéger le Pouvoir d'achat des Français dans leur ensemble, avec un effort vers les plus modestes. Aujourd'hui, grâce à ces mesures, la France enregistre le taux d'inflation le plus faible de la zone euro. C'est bien cet effort global, dans l'intérêt général, qui permet à chacun d'en « bénéficier » tout en ayant conscience du contexte international.